



Nouveautés importantes

Réservation des places de parking des exposants en relation avec l'inscription du chien

La réservation d'une place de parking avec remorque est possible dès maintenant seulement en relation avec la remise de l'inscription du chien. Le formulaire d'inscription est mis à votre disposition à partir du 03.06.2019.

Chaque exposant a la possibilité de réserver **une place de parking avec une remorque en même temps que de faire l'inscription pour le chien** (la réservation de plusieurs places de parking n'est pas possible). Si vous désirez d'autres places de parking sans remorque, ou place de camping vous pouvez les réserver séparément sur le site SV-shop.

En remplissant le formulaire d'inscription vous avez la possibilité de choisir les différentes places de parking mises à votre disposition. Vous pouvez choisir avant l'envoi de votre inscription, si vous désirez réserver une place de parking et laquelle. La facturation des places de parking se fait sur notre site SV-shop. L'envoi des cartes de parking peut se faire uniquement quand la totalité de la facture sera payée. **Pour les factures non payées dans le délai imparti de 14 jours suivant leur envoi les places de parking seront annulées!**

Plus tôt les inscriptions en ligne des chiens seront effectuées, plus vous aurez de choix pour les catégories des places de parking!

Jour fixé pour l'évènement

Le jour fixé pour l'évènement du SV-Bundessiegerzuchtschau est le **jeudi 05 septembre 2019**. Pour l'affectation des classes, le jeudi est par conséquent crucial.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élève à:

1ère date de clôture des inscriptions 22. Julliet 2019

75,00 € (HGH/ **chiens de troupeaux** 20,00 €/groupes d'élevage 40,00 €)

2eme date de clôture des inscriptions 31. Julliet 2019

150,00 € (HGH/ **chiens de troupeaux** 40,00 €/groupes d'élevage 80,00 €)

Instructions des règles de circulation

Il n'est pas permit de laisser les chiens dans des véhicules fermés quand le soleil brille. Cela sera contrôlé et les réclamations seront sanctionnées.

L'ordre de circulation des autorités responsables doit être scrupuleusement suivi. Les instructions des gardes de sécurité doivent être obéi. La violation de ces règles sera immédiatement suivi d'une interdiction de participation à l'évènement. SV se réserve le droit d'instituer des procédures judiciaires administratives internes en accord avec le Rechts- und Verfahrensordnung. Si le club constate un préjudice pour cause de non respect des instructions, le club se retournera contre le responsable.

Chiens trouvés

Les chiens trouvés peuvent être directement amené au vétérinaire. Après le contrôle du numéro de puce électronique le chien trouvé sera annoncé dans le stade. Le chien trouvé restera avec le vétérinaire dans le

box à chien aussi jusqu'à ce qu'il soit récupéré par son propriétaire. Le propriétaire devra avoir une preuve de l'identité du chien ainsi que du fait qu'il soit le propriétaire de ce chien.

Obligations de sécurités vétérinaires

Les chiens provenant de pays étrangers sont tenus de remplir les conditions d'entrée spécifiques. Les chiens provenant de pays étrangers doivent être marqués avec une puce.

Merci d'observer les conditions d'admissions !

Les conditions d'admissions seront publiées après l'assemblée générale.